

PESSAC^{EN} DIRECT

www.pessac.fr / N°132 - Février 2019



**Les entreprises s'engagent dans
la charte Pessac solutions durables**



Engagements et actions des 7 partenaires signataires

Biocoop

- Préserver la nature et la biodiversité en proposant une offre de produits bio et locale
- Réduire les déchets avec des produits en vrac et une consigne sur le verre
- Encourager les modes de déplacement doux auprès du personnel et des clients

Brasserie Gasconha

- Réduire et réemployer les déchets générés par l'activité : reprise et réutilisation des cartons utilisés pour les livraisons, mise à disposition gratuite des sacs utilisés pour le transport du malt
- Bannir l'utilisation des gobelets en plastique à usage unique
- Favoriser l'accueil d'élèves-stagiaires issus des réseaux d'éducation prioritaire ou des quartiers Politique de la Ville
- Encourager les mobilités douces de l'équipe via l'installation d'un abri à vélo
- Opter pour un fournisseur d'électricité d'origine renouvelable

Le Relais Gironde

- Créer des emplois bénéficiant en priorité à des personnes éloignées du monde du travail
- Réduire les déchets textiles en valorisant 100 % des textiles collectés et en favorisant leur réemploi/recyclage
- Sensibiliser le grand public à la réduction des déchets via des visites guidées de l'atelier de tri, des collectes mobiles, des interventions dans les écoles, etc.

Association « Écosite du Bourgailh »

- Préserver la nature et la biodiversité via l'application de protocoles de suivi d'espèces bio-indicatrices
- Favoriser le mieux-vivre la ville ensemble en faisant découvrir au citoyen la biodiversité et le cadre naturel favorable à l'épanouissement humain

Université Bordeaux Montaigne

- Déployer des arceaux vélos protégés
- Organiser le tri sélectif dans les bâtiments
- Planter des arbres et mettre en place la gestion des déchets
- Mettre en place une plateforme de compostage « Les Détritivores »
- Réduire les consommations d'énergie via un audit énergétique pour les bâtiments
- Intégrer des clauses d'insertion dans les marchés

Fédération des syndicats et comités

- Développer la biodiversité en incitant à la création de jardins partagés et en assurant une meilleure prise en compte de la biodiversité lors du concours des maisons fleuries
- Favoriser l'appropriation par tous les habitants de la ville de Pessac
- Encourager les mobilités douces et inciter au covoiturage en commun de liaison circulaire extra rocade

Terre d'Adèles

- Préserver le climat en formant les Pessacais à la réduction des déchets et à l'autoproduction
- Initier les familles à la consommation responsable et à la réduction de la production de déchets

Une Charte partenariale pour le développement durable

En décembre dernier, sept acteurs du territoire pessacais ont signé la Charte Pessac solutions durables afin de s'engager officiellement auprès de la Ville en faveur de la transition écologique.

Pour accompagner la mise en œuvre des actions inscrites dans son Agenda des solutions durables adopté en décembre 2017, la Ville a élaboré une **Charte d'engagement partenariale pour le développement durable**, visant à valoriser les initiatives menées par les associations, entreprises et autres organismes agissant sur le territoire pessacais. Sept acteurs venant d'horizons différents ont répondu positivement à cette initiative, affirmant ainsi leur volonté d'agir en faveur de la transition écologique et d'inscrire leur engagement dans le projet de territoire porté par la Ville en matière de développement durable. Comme rappelé par le Maire, « *il est de notre devoir de prendre notre part à notre niveau et d'inscrire l'action municipale dans une série de mesures* ». Parmi elles : l'adoption récente d'une Charte urbaine visant à préserver la beauté de la ville, l'ouverture de la Maison Urbaine des Mobilités Alternatives (Maison du Vélo), l'éducation des plus jeunes avec des actions autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et du tri sélectif... et l'adoption d'une Charte partenariale. « *Il est de notre responsabilité d'associer les partenaires à notre ambition en les aidant à accomplir leurs engagements. Concrètement, cela se traduit par l'adoption de cette Charte, qui réunit aujourd'hui sept partenaires, et qui a vocation à en attirer de nombreux autres dans les prochaines années* » a expliqué Franck Raynal lors de la signature de la Charte.

Un partenariat gagnant-gagnant

« *En signant la Charte, les partenaires s'engagent à participer à l'effort commun de transformation des manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter. En contrepartie, la Ville s'engage à créer une dynamique en animant un atelier d'échange et de partage d'expérience, à valoriser les bonnes pratiques dans ses supports de communication et à apporter son soutien logistique, voire financier, comme dans le cadre de l'appel à projet Pessac Durable* » a poursuivi Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué à l'environnement, au développement durable et à la participation. Afin de coïncider avec les objectifs de l'Agenda des solutions durables de Pessac, ceux pris par les partenaires sont également quantifiables et mesurables et courent jusqu'en 2020, date à laquelle une nouvelle consultation sur l'Agenda sera engagée.

À chacun son rythme

« *La transition écologique passe par des actions concrètes pouvant être délivrées par les acteurs du territoire et les citoyens. Afin de les inciter à s'engager, la Charte se décline en trois niveaux d'engagement permettant d'individualiser les objectifs de chaque partenaire en fonction de sa situation et de ses possibilités* » a indiqué Jérémie Landreau. Le premier niveau d'engagement, « je soutiens », correspond à l'adhésion à la démarche. Le second, « je m'engage », prévoit la quantification des objectifs et la mise en place des éléments de suivi nécessaires. Enfin, le troisième vise à la définition et à la mise en œuvre d'un programme d'actions. ■



de la Charte

on différenciée des espaces verts
age des biodéchets avec l'association

contrat de performance énergétique

chés de travaux

de quartiers de Pessac

ation de jardins partagés
des continuités paysagères

ts de l'histoire et de la mémoire

développement des transports

aux pratiques de cuisson économe

sable et à la réduction de la



Engagement de la Brasserie Gasconha : témoignages de Vincent Soula et Nathanaël Rogier, fondateurs

Signataire de la Charte Pessac solutions durables, la brasserie pessacaise, créée en 2010, est en plein développement. Elle déménagera en mars sur un nouveau site, à quelques mètres de son implantation actuelle.

A raison d'une embauche par an en moyenne, la brasserie Gasconha compte aujourd'hui sept personnes, parmi lesquels Vincent Soula, son fondateur, et Nathanaël Rogier, son associé. En 2018, la brasserie a produit 1 800 hectolitres de bière. Son objectif cette année est d'en produire 2 400 et à terme 4 000, grâce à son déménagement sur une surface de production plus que doublée. « *Nous avons toujours été conscients de notre impact environnemental et sociétal, mais nous n'avons jamais pris le temps de le formaliser* » explique Nathanaël Rogier. Jusqu'à ce que la Mairie les sollicite avec son projet de Charte partenariale en faveur de la transition écologique. « *Avec toute l'aide que nous avons reçue de la Mairie dans la perspective de notre déménagement, nous ne pouvions décemment pas refuser. Et nous avons vu dans cette Charte l'opportunité de faire le point sur notre impact, de formaliser ce qu'on faisait déjà et de l'utiliser comme un aiguillon pour concrétiser nos idées* » poursuit-il.

Réduction et réemploi des déchets générés par la production

« *Dans les déchets que l'on génère, les sacs de malt en double-peau étanche figurent en bonne place. Au départ, on les récupérait pour chez nous, on en donnait à la famille et aux amis. Mais aujourd'hui, on en a beaucoup trop ! Ces sacs très résistants peuvent servir de sacs de gravats ou de jardinières : on va informer les gens qu'ils peuvent en récupérer gratuitement chez nous* » explique Nathanaël. Concernant les cartons servant à la livraison des bouteilles de bière, la brasserie, qui demandait déjà à ses clients de lui rapporter pour pouvoir les réutiliser, va franchir une étape en rétribuant les clients 10 centimes par carton ramené. « *On espère que cela les incitera à le faire* ». Présente sur de nombreux événements tels que marchés et festivals, la brasserie limitait jusque-là au maximum l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique, au profit de verres traditionnels, de gobelets consignés en plastique lavable ou bien encore de gobelets à usage unique compostables. « *Parfois, les organisateurs ne nous laissaient pas le choix et on cédait. On a décidé de ne plus transiger et de bannir définitivement l'utilisation des gobelets en plastique à usage unique* ».

Redémarrer sur de bonnes bases

Afin de favoriser les mobilités douces de l'équipe, la brasserie disposera d'un parking à vélo abrité et éclairé sur son nouveau site, pour lequel elle a fait le choix d'un fournisseur d'électricité d'origine renouvelable. Elle n'oublie pas non plus la dimension sociétale de son activité et le rôle qu'elle peut jouer en favorisant le mieux-vivre la ville ensemble. « *J'avais entendu parler de la plateforme « Viens voir mon taf » qui permet aux élèves de 3^e sans réseau, scolarisés dans un collège d'un réseau d'éducation prioritaire ou dans un quartier Politique de la Ville, de trouver des stages en entreprise intéressants. Nous avons envisagé de nous inscrire : c'est désormais chose faite, grâce à la Charte qui nous pousse véritablement à l'action* » se félicite Nathanaël. ■



Au-delà de l'impro

C'est le nom de la junior association montée par sept jeunes Pessacais passionnés de théâtre d'improvisation, désireux de voyager afin de découvrir de nouvelles techniques et de les transmettre.

Des rencontres autour du théâtre d'impro

Yness, Anissa, Lola, Thomas, Jules, Maxime et Victor ont entre 11 et 17 ans et pratiquent le théâtre d'impro avec Pessac Animation, structure jeunesse municipale, et la compagnie Pas folle la guêpe depuis plusieurs années. Dans le cadre du festival 33/600 Comedy organisé par la Ville, ils ont eu la possibilité d'affronter des équipes venues des quatre coins de France, mais aussi de l'étranger. « *L'année passée, ils ont hébergé pendant une semaine les six jeunes et le coach originaires d'Ontario au Canada. Cela a créé une dynamique très positive entre les groupes qui ont découvert des cultures différentes et de nouvelles techniques d'impro. La notion de partage s'est alors imposée comme essentielle à nos jeunes qui ont eu l'idée de monter une association pour aller plus loin* » explique Alexia Boulben, chargée de structure de Pessac animation. C'est ainsi qu'est née « Au-delà de l'impro », dont l'objectif à court terme est de décrocher des financements afin d'organiser un voyage à Ontario. « *On a envie d'aller sur place voir comment jouent les improvisateurs canadiens afin de faire évoluer nos propres techniques et, une fois de retour, de partager et de transmettre ce qu'on aura appris là-bas, en organisant par exemple des ateliers dans les maisons de retraite, les centres de loisirs et les centres sociaux* » explique Yness.

À la recherche de financements

Pour cela, l'association a présenté son dossier à la mairie et a obtenu 2 100 € dans le cadre du dispositif PEPI'TE, qui encourage les projets culturels, humanitaires, sportifs, solidaires, environnementaux ou scientifiques ayant un intérêt pour le territoire pessacais. Un bon début, même s'il reste encore 4 000 à 7 000 € à trouver pour que le projet puisse aboutir. « *Pour cela, on va déposer des demandes de financement à la CAF et au Crédit Mutuel du Sud-Ouest. On a aussi vendu des kits de pâtisserie en décembre au marché de Pessac, on va organiser des buvettes sur différents événements, lancer une tombola et on a ouvert une cagnotte en ligne* » annonce fièrement Anissa. Si l'échéance, pour le voyage programmé en avril, ne leur laisse pas suffisamment de temps pour réunir la somme nécessaire, l'équipe calera un autre voyage plus tard. « *Tout ce qu'on aura récolté sera acquis. Notre objectif à terme est de transformer notre junior association, dont l'habilitation n'est délivrée que pour un an, en association pérenne* ». ■

► Plus d'infos

sur la page facebook « Au-delà de l'impro »